

—Eh bien ! Jésus est-il bon ? Que penses-tu de sa manière d'agir ?

—J'ai parlé comme un insensé, qui ne voit que le dessus, la surface des choses et ne va pas au fond. Je ne connaissais pas notre cher Maître ; maintenant je le connais mieux, je comprends sa sagesse, j'admire sa bonté, sa tendresse pour nous. Je regrette profondément de l'avoir mal jugé, je lui en demande pardon et me propose, avec le secours de sa grâce, de l'aimer désormais de tout mon cœur : il le mérite !

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

FAVEURS OBTENUES

Par l'invocation du Frère Didace.

Une personne de Montréal nous a raconté en présence de son mari, qui témoigne également du fait, qu'après une neuvaine faite en l'honneur du Frère Didace, Récollet, dans le courant de septembre 1891, elle a obtenu la disparition d'une névralgie, assez grave pour amener un trouble cérébral, et l'enflure des jambes : névralgie que deux médecins avaient vainement soignée pendant plusieurs mois. En novembre, la même personne, après une autre neuvaine au même Frère Didace, a, dit-elle aussi, vu disparaître des douleurs qui se faisaient sentir au dessous du cœur, et qui l'inquiétaient beaucoup.

On nous écrit de S. A. les lignes suivantes :

“ Un petit garçon de 7 à 8 ans, en jouant, reçut sur la jambe une pièce de bois qui le frappa avec violence, lui causant une très forte contusion. Il s'en suivit des douleurs qui faisaient pousser à l'enfant des cris déchirants.

La mère désolée avait lu, le jour même, l'histoire du Frère Didace, et votre invitation à faire publier les faveurs obtenues par son intercession.

A la vue des souffrances de son enfant, elle se recommande à ce saint religieux avec une foi vive, promet de faire publier la guérison si elle l'obtient, puis, elle couche son enfant qui s'endort aussitôt et se réveille le lendemain aussi bien qu'avant l'accident, et il n'a plus ressenti la moindre douleur. ”

(4 Janvier 1892)

